



NOTE SUR L'ASPECT POLITIQUE DE LA DOUBLE ADMINISTRATION  
A LA FOIS EUROPEENNE ET INDIGENE  
AU RUANDA - URUNDI.

---

Dans le cadre de notre note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda - Urundi, note intitulée "MANIFESTE DES BAHUTU"

Et ce, dans le souhait de voir l'Autorité tutellaire Belge s'occuper d'une façon plus positivement immédiate de l'éducation sociale de la population du Ruanda - Urundi, en vue d'une émancipation intégrale

Nous proposons :

1. La suppression du dualisme en cours de l'administration du Ruanda - Urundi, à la fois EUROPEENNE et INDIGENE.

Le système préconisé jusqu'alors de l'administration indirecte est NOCIF, tant à l'administration tutellaire, tant à l'autorité indigène INTERMEDIAIRE, ainsi qu'aux indigènes administrés.

Il se fait que les décisions prises par l'autorité tutellaire passant systématiquement par l'organe de nature ou d'esprit hamite, avec tous ses raffinements ne parviennent pas à la population dans leur pureté initiale, et leur application est souvent victime de certains petits intérêts personnels. La nomination des Chefs et Sous/chefs Bahutu semble ne pouvoir rien changer au problème.

Admettant que anciennement il y avait des Chefs, en EGAL NOMBRE de Batwa, Bahutu et Batutsi, il s'est fait que, étant donné la force d'absorption extra-ordinaire de l'esprit hamite, et le complexe d'infériorité atavique grevant l'esprit de la masse Bahutu du Randa - Urundi, rien ne prouve qu'actuellement, ce ne serait pas la même chose qu'avant, et peut-être pire. La réforme à envisager semble plus profonde. c'est une mentalité nouvelle à créer; c'est une réelle transformation à opérer.

Prétendre démocratiser le Ruanda - Urundi, et lui maintenir sa structure actuelle de l'administration indigène, qui verse tellement dans notre féodalité ancestrale, semble absurde et contradictoire.

II. La réforme à fond du cadre actuel des Chefs et Sous/chefs.

La suppression du cadre actuel des chefs libérerait un budget assez important susceptible d'être mieux utilisé.

A voir actuellement le rôle social du Chef de chefferie, il est d'une importance fort discutable, alors que son traitement trop élevé, crée continuellement un trou immense, dans le budget, déjà déficitaire.

Une plus lourde tâche incombe au Sous/chef : et pourtant son traitement est de 2.500 francs par mois.

Que le Sous/chef trime, et que le Chef ramasse de l'argent, ceci mécontente les gents et décourage plusieurs qui aspireraient au poste de l'administration indigène, vue que il n'y a pas moyen d'être Chef de chefferie sans avoir été pendant assez longtemps Sous/chef. Ajoutez que le Chef de chefferie est presque un SOUVERAIN de qui tout dépend, à coup de je ne sais combien de présents !

Le cadre actuel de Chefs supprimé, l'actuelle sous/chefferie aurait à sa tête un "CHEF COMMUNAL" ou bourgmestre, dont le rôle serait de superviser certains services précis et différenciés, dont son canton serait muni; par exemple : agriculture, travaux communaux, notariat, recensement etc.

Le Chef communal et son entourage serait nommé au suffrage universel des contribuables de la commune, avec l'approbation de l'autorité PROVINCIALE (actuellement TERRITORIALE), et investissement par la RESIDENCE (actuellement CENTRE ADMINISTRATIF INDIGENE et RESIDENCE). On aurait ainsi : l'échelon communal, provincial (ou territorial), résidentiel, et gouvernemental.

Chaque bureau et chaque service, devrait être renforcé en personnel indigène, bien trillé; Celui - ci ne serait plus, comme à l'heure actuelle, des employés subalternes ne servant que d'intermédiaires, ou agissant en main d'oeuvre à engagement purement mercenaire, mais des Adjoints Indigènes, oeuvrant d'une façon efficiente et permanente avec des Européens experts, opérant dans les cadres administratifs constitués.

Se prétendre être en formation et rester traîbalant dans ses vieilles coutumes ancestrales, semble ridicule.

L'on mène bon train celui que réellement on éduque, et on ne traite pas avec lui par intermédiaire.

L'exercice juxtaposé de deux administrations à la fois européenne et indigène, est plus ou moins injustifiable avec les nobles fins de la tutelle.

D'autre part, comme c'est en forgeant qu'on devient forgeron, une formation ne créant que des intermédiaires subalternes, surtout dans un pays d'allure et de mentalité de fainéantise, de courtisannerie et d'esprit de lucre, semble de peu d'efficience. L'unification du pouvoir administratif et l'assistance efficiente et directe de l'indigène avec le Blanc éducateur, familialiserait l'indigène avec la civilisation et administration occidentales en en saisissant directement les méthodes en application;-

Le sempiternel "ATTENDEZ" est un slogan à modifier.

De plus ce ne sont pas les gents qui manquent :

Le cadre actuel de "BAMI - CHEFS - SOUS/CHEFS - COMMIS DE TOUT GRADE - ASSISTANTS DE TOUTE SECTION" pourraient certainement faire l'affaire, en attendant que l'on puisse avoir des indigènes formés ad hoc, à l'étranger.

Un exemple sous nos yeux; Les Missionnaires Pères Blancs d'Afrique, avaient déjà des Abbés Prêtres comme eux, avant de songer à envoyer de leurs élèves, apprendre en Occident. Les Frères de la Charité de Gand, arrivés, au Ruanda - Urundi, il n'y a pas si longtemps, ont déjà des Frères de la Charité indigènes; il en est de même des Frères Maristes, des Soeurs Blanches etc.

Son Excellence Monseigneur BIGIRUMWAMI, Evêque de Nyundo, et Membre du Conseil du gouvernement général du Ruanda-Urundi, s'acquitte à merveille de ses fonctions de Prêtre et de Pasteur de son Vicariat. Pourtant il n'a pas dû aller faire sa formation en Occident.

La civilisation occidentale est sans contre dit la meilleure; mais aussi faut-il qu'elle soit donnée dans son Intégrité, autrement nous vivrions finalement le principe "CORRUPTIO OPTIMI PESSIMA".

C'est pourquoi, il n'y a pas lieu de doute, semble-t-il, que de l'unification du pouvoir administratif européen et indigène au Ruanda-Urundi, il naîtrait une plus saine conception dans l'esprit de la population entière, sur la présence effectivement éducative de la Belgique au Ruanda-Urundi.

En outre, l'indigène serait satisfait de se voir participer effectivement et immédiatement, main sur main et côte à côte avec son Educateur, au gouvernement est de son pays.

De plus la satisfaction d'un maître, n'est-elle pas de voir que son apprenti lui semblable, voire même égal en toute matière; --

Le Ruanda-Urundi a déjà beaucoup reçu de l'Autorité tutellaire Belge. Mais certes, Il en recevra davantage, lorsque elle n'éduquera plus sa population par intermédiaire, mais par des contacts immédiats.

En outre il n'est point douteux, que de cette union intime à l'oeuvre, naîtra un estime plus fondé, et un attachement plus fort à notre MERE NOURRICIERE, LA BELGIQUE;--.

(sé) HABYARIMANA Joseph

Membre du Conseil général du  
Gouvernement du Ruanda-Urundi